

# Fiche signalétique

Nom chimique : Propane

Synonymes : diméthyle méthane, gaz de pétrole liquéfié (GPL), propane commercial, propane désodorisé

## Chapitre 1 – Identification du produit chimique et de son fabricant

### Identité du fabricant

Ferrellgas (Blue Rhino)  
One Liberty Plaza  
Liberty, MO 64068  
(U.S.A.)  
N° de téléphone d'urgence : 800-424-9300 (CHEMTREC)  
N° de téléphone général d'assistance : 855-738-9178  
(service sécurité de Ferrellgas)

### Renseignements sur le produit

Produit : Propane (odorisé)  
Nom chimique : Propane  
Famille chimique : Gaz de pétrole liquéfié (hydrocarbures paraffiniques)  
Formule chimique : C<sub>3</sub>H<sub>8</sub>

## Chapitre 2 – Identification des dangers

### Classification SGH :

Gaz inflammable - 1<sup>ère</sup> catégorie  
Gaz sous pression - Gaz liquéfié

### ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE SGH

#### Pictogramme(s)



#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

H220 - Gaz extrêmement inflammable  
H280 - Contient du gaz sous pression, risque d'explosion sous l'effet de la chaleur.

#### Conseils de prudence

##### Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Interdiction de fumer

##### Réaction

P376 - Arrêter la fuite, si c'est possible en sécurité

P377 - Feu de gaz provenant d'une fuite : ne pas éteindre, sauf s'il est possible d'arrêter la fuite en sécurité.

P381 - Éliminer toutes les sources d'inflammation, si c'est possible en sécurité.

##### Conservation

P403 - Conserver dans un local bien aéré.

P405 - Conserver sous clef.

P410 - Protéger contre la lumière du soleil.

##### Élimination

P501 - L'élimination du contenu, comme celle des récipients, doit obligatoirement être effectuée conformément à la réglementation en vigueur (locale, régionale, nationale, internationale).

# Fiche signalétique

Nom du produit : propane

## Chapitre 3 – Composition/renseignements sur les ingrédients

N° CAS	Composant	Pourcentage
74-98-6	Propane	85 - 100
106-97-8	Butane et produits plus lourds	0 – 2,5
74-84-0	Éthane	0 - 5
115-07-1	Propylène	0 - 10
75-08-1	Éthanethiol	0 – 0,0025

## Chapitre 4 – Premiers soins

### Premiers soins : Yeux

Le contact direct avec du propane liquide peut causer des brûlures oculaires.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières ouvertes pour permettre au liquide de s'évaporer et rincer délicatement à l'eau tiède. Couvrir les yeux pour les protéger de la lumière. Consulter immédiatement un médecin.

### Premiers soins : Peau

Le contact direct avec du propane liquide peut avoir comme conséquence des brûlures de peau (gelure).

Enlever les vêtements contaminés. En cas de formation de cloques, de gelures ou de brûlures par le froid, consulter un médecin immédiatement.

### Premiers soins : Ingestion

Le risque d'ingestion est extrêmement faible. Toutefois, en cas d'exposition par voie orale, consulter un médecin immédiatement.

### Premiers soins : Inhalation

Ce produit est classifié comme agent asphyxiant simple. Une forte teneur de vapeur risque de causer une dépression centrale (anesthésie) réversible du système nerveux central, et une asphyxie.

Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, effectuer une respiration artificielle.

Le cas échéant, donner de l'oxygène après le redémarrage de la respiration, si on dispose de la formation à cet effet. Consulter immédiatement un médecin.

## Chapitre 5 – Lutte contre l'incendie

### Risques généraux d'incendie

Consulter le chapitre 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Le liquide dégage des vapeurs inflammables à des températures bien inférieures aux températures ambiantes, lesquelles vapeurs forment facilement un mélange inflammable avec l'air. Risque d'incendie dangereux et d'explosion en cas d'exposition à la chaleur, à des étincelles ou à une flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, et peuvent se déplacer sur de grandes distances vers un point d'inflammation, avant de revenir à leur origine sous forme de retour de flamme.

### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée).

### Produits d'extinction

Employer de préférence des produits d'extinction compatibles avec les matériaux environnant, ou un extincteur prévu pour les feux de catégorie B, de la poudre sèche, de la mousse, du CO<sub>2</sub> ou autres agents gazeux.

Toutefois, il ne faut pas chercher à éteindre un feu si l'écoulement du gaz ne peut pas être arrêté immédiatement.

### Produits d'extinction inaptes

Aucun

# Fiche signalétique

Nom du produit : propane

## Matériels de lutte contre l'incendie - instructions

Ne pas chercher à éteindre les feux de gaz si l'écoulement du gaz ne peut pas être arrêté immédiatement. Fermer la source du gaz et laisser celui-ci brûler jusqu'à épuisement. Si une accumulation ou une fuite n'est pas enflammée, déterminer si une pulvérisation d'eau peut aider à la dispersion du gaz ou des vapeurs pour protéger les personnes essayant d'arrêter la fuite. Refroidir avec de l'eau les matériels, surfaces et récipients exposés au feu ou à une chaleur excessive. Dans le cas de feux importants, l'emploi de lances sur affût télécommandée ou de canons à eau pourra présenter un intérêt pour minimiser l'exposition des personnes. Isoler la zone, en particulier autour des extrémités des récipients de stockage. Laisser brûler les récipients ou réservoirs si la fuite ne peut pas être arrêtée. S'éloigner immédiatement en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité. Les feux importants nécessitent normalement des personnes spécialement formées et des matériels spéciaux pour les isoler et les éteindre.

Les activités de lutte contre l'incendie susceptibles d'entraîner une exposition à une forte chaleur, à des fumées ou à des produits toxiques provenant d'une combustion doivent normalement nécessiter un appareil respiratoire autonome à pression agréé par le NIOSH comportant un masque respiratoire complet, ainsi que des vêtements protecteurs.

## Chapitre 6 – Mesures à prendre en cas de dégagement accidentel

### Récupération et neutralisation

Arrêter la source du dégagement, si c'est possible en toute sécurité.

### Matériaux et méthodes de nettoyage

Ne pas évacuer dans des collecteurs d'égouts ou des réseaux d'évacuation d'eau. Ne pas toucher le liquide répandu (risque de gelures ou de brûlures par le froid). Envisager une pulvérisation d'eau pour disperser les vapeurs. Isoler la zone jusqu'à la dispersion du gaz. Aérer et vérifier l'absence de gaz avant de pénétrer dans la zone.

### Mesures d'urgence

Évacuer le personnel non essentiel et éliminer toutes les sources d'inflammation. Il ne doit y avoir aucune fusée éclairante, cigarette ou flamme dans la zone dangereuse. Tenir compte du sens du vent, et rester au vent et en amont si possible. Estimer le sens de déplacement du produit. Un nuage de vapeur peut être blanc, mais la couleur se dissiper au fur et à mesure de la dispersion du nuage, alors que le danger d'incendie et d'explosion reste présent !

### Précautions et équipements de protection personnelle

Ne pas toucher le liquide répandu (risque de gelures ou de brûlures par le froid).

### Précautions en matière d'environnement

Ne pas évacuer dans des collecteurs d'égouts ou des réseaux d'évacuation d'eau.

### Prévention des risques secondaires

Aucune

# Fiche signalétique

Nom du produit : propane

## Chapitre 7 – Manutention et entreposage

### Procédures de manutention

Tenir à l'écart des flammes, des étincelles, des sources d'inflammation et des températures excessives.  
N'utiliser ce produit que dans des locaux bien aérés.

### Procédures de conservation

Ne conserver que dans des récipients agréés. Tenir à l'écart des flammes, des étincelles, des températures excessives et des flammes nues. Garder les récipients fermés et clairement étiquetés. Les récipients de produit vides peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas mettre ces récipients sous pression, ne pas les découper, ne pas les chauffer ni les exposer à des sources d'inflammation.

### Incompatibilités

Tenir à l'écart des oxydants puissants, des sources d'inflammation et de la chaleur. Risque d'explosion en cas d'exposition au dioxyde de chlore. Le chauffage de peroxyde de baryum avec du propane cause une réaction exothermique violente. Les mélanges de chlore et de propane soumis à la chaleur peuvent être explosifs dans certaines conditions.

## Chapitre 8 – Contrôles d'exposition / Protection des personnes

### Limites d'exposition aux composants

#### Propane (74-98-6)

ACGIH : 1000 ppm en moyenne pondérée dans le temps (répertorié sous gaz d'hydrocarbure aliphatiques : Alkane C1-4)  
OSHA : 1000 ppm en moyenne pondérée dans le temps ; 1800 mg/m<sup>3</sup> en moyenne pondérée dans le temps  
NIOSH : 1000 ppm en moyenne pondérée dans le temps ; 1800 mg/m<sup>3</sup> en moyenne pondérée dans le temps

#### Éthane (74-84-0)

ACGIH : 1000 ppm en moyenne pondérée dans le temps (répertorié sous gaz d'hydrocarbure aliphatiques : Alkane C1-4)

#### Propylène (115-07-1)

ACGIH : 500 ppm en moyenne pondérée dans le temps

### Mesures techniques

Faire appel à une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de gaz et de vapeurs de ce produit en-dessous des limites d'exposition professionnelle et des limites d'inflammabilité, en particulier dans les locaux confinés. Faire appel à des équipements et un éclairage anti-explosion dans les zones de sécurité ou contrôlées.

### Équipements de protection individuelle : Respiratoire

Employer un appareil de protection respiratoire à adduction d'air à pression positive avec une bouteille de secours agréé par le NIOSH, ou un appareil de protection respiratoire isolant autonome dans les concentrations gazeuses supérieures aux limites d'exposition professionnelle, en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition sont inconnus, ou dans les atmosphères appauvries en oxygène. ATTENTION : Les limites d'inflammabilité (les risques d'explosion) doivent être prises en compte lors de l'évaluation de la nécessité d'exposition des personnes aux concentrations exigeant une protection respiratoire.

### Équipements de protection individuelle : mains

Porter des gants isolants de protection contre le froid en cas de risque de contact avec le liquide.

### Équipements de protection individuelle : yeux

En cas de possibilité de contact avec le liquide, porter des lunettes de sécurité et un écran facial anti-éclaboussures.

### Équipements de protection individuelle : peau et corps

En cas de possibilité de contact avec le liquide, porter des vêtements protecteurs isolants du froid et un écran facial.

# Fiche signalétique

Nom du produit : propane

## Chapitre 9 – Propriétés physiques et chimiques

Aspect : incolore

État physique : gaz

Tension de vapeur max. : 208 psig @ 100 °F (37,8 °C)

Point d'ébullition : - 42,1 °C (- 43,8 °F)

Solubilité (H<sub>2</sub>O): faible (0,1 à 1,0 %)

Taux de détente : 1 à 270 (passage de l'état liquide à l'état gazeux sous une pression de 1 bar/14,7 psia)

Taux d'évaporation : indéterminé

Coefficient octanol/H<sub>2</sub>O : indéterminé

Méthode du point d'éclair : appareil Pensky-Martins à creuset fermé

Limite d'inflammabilité supérieure : 9,6%

Limite d'inflammabilité inférieure : 2,15

Odeur: inodore

pH : indéterminé

Densité de vapeur : 1,56 @ 32°F (0°C)

Masse moléculaire : 44,096

Densité : 1,52 (air = 1)

Taux de combustion : indéterminé

Composés organiques volatils : indéterminé

Point d'éclair : -104 °C (-156 °F)

Auto-inflammation : 450°C (842°F)

## Chapitre 10 – Données de stabilité chimique et de réactivité

### Stabilité chimique

Ce produit est stable.

### Polymérisation dangereuse :

Non.

### Conditions à éviter :

Tenir à l'écart des oxydants puissants, des sources d'inflammation et de la chaleur.

### Produits incompatibles :

Risque d'explosion en cas d'exposition au dioxyde de chlore. Le chauffage de peroxyde de baryum avec du propane cause une réaction exothermique violente. Les mélanges de chlore et de propane soumis à la chaleur peuvent être explosifs dans certaines conditions.

### Produits de décomposition dangereux :

Du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des hydrocarbures imbrûlés (fumée) peuvent se former pendant la combustion.

## Chapitre 11 – Propriétés toxicologiques

### Toxicité aiguë :

#### A : Renseignements généraux sur le produit

Le propane présente un risque d'anesthésie et est légèrement irritant pour les muqueuses. En concentrations élevées, le propane agit comme un asphyxiant simple sans autres effets physiologiques importants. Les concentrations élevées peuvent entraîner la mort par appauvrissement en oxygène.

#### Effets sanitaires potentiels : Propriété corrosive cutanée / effet stimulant

Les vapeurs ne sont pas irritantes. Un contact direct de la peau ou des muqueuses avec le produit (liquide ou vapeur froide) risque de causer des brûlures de congélation et des gelures. Un contact direct des muqueuses avec le produit sous forme liquide risque de causer des brûlures de congélation et des gelures. Signes de gelure : changement de couleur de la peau, qui devient blanche ou grise, voire présente des cloques. La peau peut devenir enflammée et douloureuse.

#### Effets sanitaires potentiels : lésions oculaires graves / effet stimulant

Les vapeurs ne sont pas irritantes. Toutefois, le contact avec le liquide ou la vapeur froide risque de provoquer des gelures, des brûlures de congélation et des dommages permanents aux yeux.

#### Effets sanitaires potentiels : ingestion

L'ingestion est peu probable. Un contact direct des muqueuses avec le produit sous forme liquide risque de causer des brûlures de congélation et des gelures.

# Fiche signalétique

Nom du produit : propane

## Effets sanitaires potentiels : inhalation

Ce produit est considéré comme non-toxique par inhalation. L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer une dépression du système nerveux central, avec en particulier des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête et des symptômes narcotiques similaires, mais aucun effet à long terme. Des engourdissements, des sensation de « frissons » et des vomissements ont été signalés suite à des expositions accidentelles à des teneurs élevées. Ce produit est un agent asphyxiant simple. En concentrations élevées, il remplace l'oxygène de l'atmosphère respiratoire, en particulier dans les locaux confinés. Les signes d'asphyxie se remarquent quand la teneur en oxygène descend en-dessous de 16 %, et peuvent se produire en plusieurs étapes. Les symptômes peuvent inclure rapidité de respiration et du pouls, maux de tête, étourdissements, troubles visuels, confusion mentale, perte de coordination, changements d'humeur, faiblesse musculaire, tremblements, cyanose, narcose et engourdissement des extrémités. Une inconscience entraînant des dommages au système nerveux central et un danger de mort se produit quand la teneur en oxygène atmosphérique descend aux alentours de 6 à 8 % et en-dessous.

**AVERTISSEMENT** : La combustion d'un hydrocarbure comme combustible dans un local sans aération adéquate peut entraîner des niveaux dangereux de produits de combustion, en particulier le monoxyde de carbone, et une teneur insuffisante en oxygène, pouvant entraîner une perte de conscience, l'asphyxie et la mort.

## Sensibilisation des organes respiratoire / sensibilisation de la peau

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets de sensibilisation de la peau.

## Pouvoir mutagène sur les cellules reproductrices

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets mutagènes.

## Pouvoir cancérigène

### A: Renseignements généraux sur le produit

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets cancérigènes.

## Toxicité pour la reproduction

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets toxiques sur la reproduction.

## Toxicité générale spécifique pour certains organes cibles : Exposition répétée

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets spécifiques répétitifs sur les organes cibles.

## Danger respiratoire pour les organes d'aspiration

Ce produit n'est pas signalé comme ayant des effets dangereux sur la respiration.

## Chapitre 12 – Renseignements écologiques

### Écotoxicité

#### A: Renseignements généraux sur le produit

Un dégagement de produit liquide dans la nature ne doit normalement causer que des atteintes environnementales localisées et non persistantes (gel, par ex.). Ce produit est biodégradable dans le sol et dans l'eau. La plus importante élimination du sol et de l'eau s'effectue normalement par volatilisation. Normalement, ce produit n'est présent qu'en phase vapeur dans l'atmosphère ambiante.

#### B: Analyse des composants - écotoxicité - toxicité aquatique

Aucune donnée d'écotoxicité est disponible pour les composants de ce produit.

### Persistance/dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

# Fiche signalétique

Nom du produit : propane

## Chapitre 13 – Élimination des déchets

### Méthodes d'élimination

Voir les Procédures de manutention au chapitre 7. Voir les recommandations en matière d'équipements de protection individuelle au chapitre 8.

### Élimination des récipients ou des emballages contaminés

Le contenu, comme les récipients, doivent obligatoirement être éliminés conformément à la réglementation en vigueur (locale, régionale, nationale, internationale).

## Chapitre 14 – Renseignements relatifs au transport

### Données exigées par le DOT (États-Unis d'Amérique)

Numéro ONU : 1075 ou 1978

Classe de dangers : 2.1

Désignation officielle de transport : Gaz de pétrole liquéfiés

Plaque étiquette :



## Chapitre 15 – Renseignements sur la réglementation

### Renseignements SIMDUT

#### Analyse des composants

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques ci-après qui justifient sa présence aux chapitre 302 (40 CFR 355 Annexe A) et 313 (40 CFR 372.65) du SARA, et (ou) dans le CERCLA (40 CFR 302.4).

Propylène (115-07-1)

SARA 313 concentration de minimis : 1,0 %

Chapitres 311/312 de SARA – Classe de dangers

<u>Sanitaires aigus</u>	<u>Sanitaires chroniques</u>	<u>Incendie</u>	<u>Décompression subite</u>	<u>Réactivité</u>
--	--	X	X	--

### CHAPITRE 313 DE SARA - AVIS AUX FOURNISSEURS

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants soumis aux exigences de déclaration du chapitre 313 de l'« *Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA)* » de 1986, ainsi que celles figurant au 40 CFR 372 :

INGRÉDIENTS (NUMÉRO CAS)  
Propylène (115-07-1)

POURCENTAGE DE CONCENTRATION PAR VOLUME  
30 maxi

### Règlementation selon les états

#### Analyse des composants - État

Les composants ci-dessous figurent sur une ou plusieurs listes de substances dangereuses émises par divers états des États-Unis d'Amérique (ci-après) :

Composant	N° CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Propane	74-98-6	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Éthane	74-84-0	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Propylène	115-07-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

# Fiche signalétique

Nom du produit : propane

Analyse des composants - Liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Aucun composant ne figure dans le liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT.

Renseignements réglementaires supplémentaires

Analyse des composants - Inventaire

Composant	N° CAS	TSCA	CAN	UE
Propane	74-98-6	Oui	LIS	EINECS
Éthane	74-84-0	Oui	LIS	EINECS
Propylène	115-07-1	Oui	LIS	EINECS

## \* \* \* Chapitre 16 – Autres renseignements

Cotes de danger NFPA®

Dangers pour la santé	2
Risque d'incendie	4
Réactivité	0



Cotes de danger HMIS®

Dangers pour la santé	2	Modéré
Risque d'incendie	4	Grave
Dangers physiques	0	Minime

### Légende

EPA = Agence de protection de l'environnement des États-Unis d'Amérique TSCA = Toxic Substance Control Act (États-Unis d'Amérique) ; ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (États-Unis d'Amérique) ; IARC = Centre International de Recherche sur le Cancer ; NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health (Institut national pour la santé et l'hygiène professionnelles [États-Unis d'Amérique]) NTP = National Toxicology Program (États-Unis d'Amérique) (Programme national de toxicologie) OSHA = Occupational Safety and Health Administration (États-Unis d'Amérique), NJTSR = New Jersey Trade Secret Registry (États-Unis d'Amérique) (registre des secrets de fabrication de l'état du New Jersey) ; TSCA = Toxic Substance Control Act (États-Unis d'Amérique) ; UE = Union européenne ; CAN = Canada

### Références bibliographiques

Aucune

### Autres renseignements

Les renseignements figurant aux présentes ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables, et ils sont exacts et fiables à notre connaissance, mais cependant sans aucune garantie. Les conditions d'utilisation étant hors de notre contrôle, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, sauf celles qui figureraient dans notre contrat de vente écrit ou dans la confirmation de commande.

Le fournisseur n'assume aucune responsabilité pour d'éventuels préjudices causés par le produit qui pourraient être subis par l'acquéreur ou par des tiers en l'absence du respect de procédures de sécurité raisonnables figurant dans la fiche de données. De plus, le fournisseur n'assume aucune responsabilité pour d'éventuels préjudices causés par un emploi anormal du produit qui pourraient être subis par l'acquéreur ou par des tiers, même en cas de respect de procédures de sécurité raisonnables. En outre, l'acquéreur assume le risque dans son utilisation du produit.

### Renseignements de publication

Cette fiche de données de sécurité annule et remplace toutes les éditions précédentes.

Date de publication : Novembre 2014

Publiée par : Service sécurité de Ferrellgas

Ferrellgas

One Liberty Plaza

Liberty, MO 64068 USA